ALFRED REBOUX Propriétaire - Gérant

ABONNEMENTS :

s-Tourcoing: Trois mois. . 13.50
Six mois. . . 26.>>
Un an . . . 50.>> Nord, Pas-de-Calzie, Somme, Aisne, trois nord. 15 ft. La France et l'Enranger, les frais de poste en sus

Le prix des Absanements est payable flavance, ;— Teut absanement centinue, jusqu'à réception d'avis contraire.

MONITEUR POLITIQUE, INDUS**TRI**EL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES & JUDICIAIRES

nts (5 0/0). 104 75 2 MAI (Service gouverne 96 25 Emprunts (5 0/0) . 104 80 Service rarisculier du Journal de Rouhair Banque de France Société générale 525 00 Crédit foncier de France Chemins autrichiens Lyon Est 590 00 Ouest 630 00 Nord Midi Peruvien 22 1/4 Banque ottomane (ancienne) Banque ottomane (rouvelle) 25 18 1/2 Crédit Mobilier 173 12 75

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 2 mai, Change sur Londres, 4:87 3/4; change

Valeur de l'or, 112 7/8
Café good fair, (la livre) 17 1/2
Café good Cargoes, (la livre) 18 Warché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhaussen et Coprace ntés à Roubaix par M. Bulteau Gry-

Havre, 2 maj. Colons : Ventes 300 b. Marché calme

Liverpool, 2 mai.
Cotons: Ventes 10,000 b., disponible soutenu, livrable 1/16 de hausse.

New-York, 2 mai. Recettes de 3 jours 9,000 b.

ROUBAIX 2 MAI 1876

Bulletin du jour

Suivant nos prévisions, M. Pascal Duprat, c'est-à-dire le candidat de la République française et du modéran-tisme, a élé élu par le XVIIº arrondissement de Paris. Néanmoins, ce triomphe a'a pas été exemp! d'amertume, car on sait que, dans les réunions publiques et privées qui ont précédé cette élection, M. Pascal Duprat, l'incarnation de la politique de M. Gambetta, a été fort maltraité. D'autre part, la comparaison du nombre de voix obtenues dans les deux scrutins par les deux factions révolutionnaires, prouve que M. Duprat n'a gagné au second tour qu'un chiffre de suffrages absolument insi-

Il nous revient que l'entourage de M. Gambetta se préoccupe sérieuse-ment du progrès de la propagande ultradémagogique. Il déplore peut-être plus vivement que les conservateurs la faute que M. Ricard a commise en n'étouffant dès le début, sous un vote d'ordre du jour, l'agitation relative à l'amnistie.

li est certain, du reste, que M. Henry Rochefort qui, de son exil, mène cette campagne anti-sociale, a fait preuve, en cette circonstance, d'une activité et surtout d'une rigueur qui inquiètent justement l'ex-dictateur. Le citoyen X... a montré que M. Henry Rochefort n'oubliait rien et aspirait à se venger de tout. Il n'a retenu, de ses qualités d'écrivain boulevardier, qu'une verdeu dans ses haines qui ne présage rien de bon aux politiques qui l'ont laissé benoîtement partir pour la Nouvelle-Calédonie, sans faire un pas ni un geste pour lui épargner les fatigues de ce long voyage. Chaque jour, les *Droits* de l'Homme lancent au moins un caillou au nez de l'idole. Le citoyen X... a entrepris une guerre de broussailles qui ne vise, en réalité, que la popularité de M. Gambetta. La République française ne peut pas défendre son directeur, car elle aurait l'air, ce faisant, de céder à des considérations et à des rancunes de boutique; elle y perdrait surement son prestige, et probablement ce qui lui reste de lecteurs.

Grâce à cette lutte, l'analogie du temps présent avec 1792 devient plus de en plus frappante. Rochefort joue visà-vis de Gambetta le rôle que joua Marat vis-à-vis de Danton. Quant à M Louis Blanc et à M. Challemel-Lacour, serait-ce la première fois qu'on les pourrait comparer à Robespierre et à Saint-Just. Il n'est pas jusqu'à Anacharsis Clootz qui ne puisse trouver son pendant en M. Spuler, d'origine germanique comme lui.

L'aboutissement de tous les conflits d'ambition personnelle sera-t-il celui que l'étude de l'histoire semble nous promettre, cela nous paraît probable, mais, en tous cas, nous ne tarderons pas à être fixé sur ce point.

Les projets de la commission du budget nommée sous les auspices de M. Gambetta et présidée par lui ne rencontrent pas, dans le pays, un ac-cueil encourageant. Les conseils généraux ont été invités à se prononcer sur l'un de ses projets qui tend à reviser le cadastre. La plupart de ces assemblées ont envisagé cet expédient fiscal comme inefficace et dangereux. On n'a point cité que cette révision mé-contenterait violemment la classe des petits cultivateurs, et créerait, par là. des ennemis très-redoutables à la République. Enfin. certains conseils ont ruiné les espérances du ministre et du président de la commission du budget, en leur adressant cette simple question : mais qui supporterait les frais d'une

telle opération ? Dans la pensée de M. Say et de M. Gambetta, les départements et les communes devraient payer à peu près complétement cette révisior. Et dans la pensée des délégués des départements et des communes, ces dépenses incomberaient surtout à l'Etat. En équité stricte, nous pencherions volonvers cette dernière opinion, car l'Etat étant appelé, en somme, et à peu près exclusivement, à bénéficier augmentations de recettes résultant de cette révision, il semble tout à fait logique qu'il en supporte les charges. Mais

en tourcas, qui tranchera le differend ? Il n'est pas du tout sûr que ce soit l'as-semblée, où les députés départementaux savent que la crainte des ruraux est le commencement de la sagesse.

Burenax: rue Nain, t

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris. 1" mai 1876. Les élections des citoyens Pascal Du-prat et Simiot, à Paris et à Bordeaux, sont un succès pour le citoyen Gambetta, qui appuvait ces deux candidatures contre celles de deux ultra-radicaux. Mais les conservateurs sont très-désin-tèressés dans ce résultat électoral, car les citoyens Pascal Duprat et Simiot ont accepté le programme *minimum* des réformes proposées par les radicaux dès le premier jour des élections générales.

On assure que le Cabinet, toujours forcé aux concessions par le sentiment de sa propre faiblesse, accepte finale-ment le principe de la formation d'unea nouvelle commission des grâces auprès du Maréchal. Entre parlementaires en-durcis, cela devait finir ainsi par une nouvelle immixtion du pouvoir législa-tif dans le rôle de l'exécutif.

A propos des variations de M. Gambetta, dans son journal, au sujet de l'amnistie, le Soleil dit:

« Nous ne neus sommes jamais aperer qu'il y ait dulion dans M. Gambetta Penant la guerre les populations et les armées combattantes s'en sont encore e moine aperçues. Mais il pourrait bien y avoir en lui du renard.

» y avoir en in du rensid.

» Il y a un proverbe qui dit que pour

» l'astuce, il ne faut que deux Mar
» seillais pour faire un Napolitain, mais qu'il faut trois Napolitains pour faire un Gênois.

» M. Gambetta aurait-il été un peu plus Génois que Français dans ses ré-centes et diverses attitudes politiques?

engageons la République française i traiter avec tous les développements

» trailer avec tous les developpements » qu'il comforte.

» Si la République française apporte » dans cette étude autant de sincérité » que M. le préfet de l'Aisne en mettra » dans la pratique des institutions actuelles, peut-être nous fera-t-elle comprendre pourquoi M. Gambetta a dû, » pendant la Commune, pauvre exilé volontaire charcher, lain de l'Assemblée. lontaire, chercher, loin de l'Assemblée, sur le sol hospitalier de l'Espagne, une humble pierre où reposer sa tête. » Les amis de M. Gambetta prennent

bien soin de déclarer que le programme financier dont la Républ que française s'occupe de nouveau n'est pas d'une réa-lisation immédiate dans la pensée du tribun; que celui-ci n'a l'intention de rien brusquer; qu'il comprend la néces-sité de consacrer des aunées à l'étude de semblables questions, mais qu'il croit aussi indispensable leur mise a l'étude. Son initiative actuelle n'aurait pas d'autre mobile.

Nous parierions cependant, que, s'il était le mattre, M. Gambetta n'y ferait pas tant de cérémonies. L'apparition du journal de M. Naquet

est, en ce moment, retardée par une ques-tion d'argent. L'illustre chef des intran-sigeants cherche des capitaux qui, pa-rait-il, se font attendre.

On m'écrit de Bernc, 30 avril : « La réaction populaire contre la po-litique fédérale vient de se manifester,

d'une manière éclatante, à propos de la loi sur l'émission des billets de banque. loi sur l'émission des billets de banque. Les résultats du plébiscite de dimanche dernier, sans être encore complétement connus, accusent un chiffre de 199,000 rejetants, contre 119,000 acceptants. Le Répouillement définitif du scrutin ne modifiera guère ces chiffres et surtout me diminuera pas l'imposante majorité dui s'est prononcée contre la loi.

Au point de vue de la loi elle-même. copposition du peuple, en cette circons-fance, n'est pas très-justifiable; entre toutes les fabrications législatives dont nous avons été dotés, celle-là était en-core la plus inoffensive. Mais la défaveur générale qui s'attache de jour en jour davantage aux faits et gestes des auto-rités fédérales, l'a emporté-ici sur toutes les considérations particulières.

»On ne s'est pas demandé si la loi sur les banques était bonne, on s'est préocupé plutôt de donner une leçon aux chambres. Et notez que ce sont les pro-testants et non les catholiques qui se stent chargés, cette fois, d'excéuter fœuvre de nos révisionistes; deux ans après l'acclamation de la révission par 340000 électeurs profestants contre 200000 catholiques — Encore un trait de bassesse de la part du Conseil fédéral. Cette haute autorité, au lieu de s'accuper des recours jurassiens, qui dor-ment depuis sept mois dans les bureaux de la chancellerie fédérale, s'est em-pressée hier, de donner sa sanction à l'érection d'un évêché vieux-catholique en Suisse; le nouvel évêque de l'église Mationale sera sacré par le prussien Reinkens, pseudo-évêque par la grâce de Bismarck. »

S. Em. le cardinai-archevêque de Paris a posé aujourd'hui et béni la pre-mière pierre de la chapelle que les Pères du Saint-Sacrement font construire avenue Friedland, près l'arc-de-triomphe de

Malgré un froid et une pluie du mois de novembre, le salon de 1876 a été ouvert aujourd'hui à midi, et fréquenté par, une foule considérable d'artistes et d'amateurs. C'est la 93° exposition officielle depuis l'année 1673. Cette exposition comprend: peinture 2093 tableaux; dessins, cartons, miniatures, pastels, émaux, vitraux, porcelaines et faiences, 934; sculpture 621; gravure et médailleset surpierres fines, 43; architecmédailles et sur pierres fines, 43; architecture, 75; gravure, 236; lithographie, 24.

En suivant l'ordre alphabétique, l'attention se fixe sur les tableaux de MM. Antigua, Bonnat, Cabanel, Bouguereau, de Curzon, Paul Flandon, Fromentin, L. Jammot; une grande toile de Monchablon, dans le grand salon carré repré-sentant Jeanne d'Arc, à cheval, entrant dans une place forte; deux toiles orientales de Gérone, etc.

Les portraits, comme toujours, oc Les portraits, comme toujours, occupent une grande place et sont une des
parties les plus distinguées de l'exposition. Je vous signale surtout les portraits
de MM. Bouilland, membre de l'Institut,
par Fleury Lehmann et le portrait de la
vicomtesse C... Ces deux toile s, dans un
genre tout différent, sont dignes de
l'artiste qui continue si dis nement les
grandes traditions de Qugres. Les artistes et les amateurs s'arrêtent aussi devant un portrait dont la pose inaturelle vant un portrait dont la pose naturelle et gracieuse, la physionomie expressive, fixent l'attention, cette toile est l'œuvre de M. Ernest Mallet. Je reviendrai, un de M. Ernest Mallet. Je reviendrai, un autre jour, sur les autres parties de l'exposition. DE SAINT-CHÉRON.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE L'inauguration de la bourse de Rou-

baix a eu lieu hier.

Adix heures, M. le doyen de Saint

Martin, accompagné d'une partie de son clergé, est venu bénir le nouvel édifice. C'est la Chambre qui avait de-mandé les prières de l'Eglise, se conformant, du reste, en cela, à un usage généralement suivi dans la plupart des pays chrétiens (1). Cette heureuse pensée aura l'approbation de tous nos con citoyens.

Dans une courte allocution, M. le Doyen, après avoir rappelé que l'homme ne pouvait rien sans le secours de Dieu, a fait des vœux pour la prospérité industrielle et commerciale de la ville, certain, a-t-il dit, que la richesse qui en serait le fruit deviendrait dans les mains des négociants de Roubaix, habitués à la considérer comme un dépôt de la Providence, un moven d'accomplir avec plus de charité encore le bien qu'ils font déjà d'une manière si admirable.

A trois heures, la cérémonie d'inauguration a eu lieu.

Une foule nombreuse stationnait aux abords du nouveau local sur la Grande-

La Grande-Harmonie était venue assister à la solennité. Elle a exécuté quelques-uns des plus beaux mor-ceaux de son répertoire. A trois houres et quelques minutes,

le Tribunal de commerce, l'Adminis-tration municipale, la Chambre de commerce et nombre de conseillers muni-cipaux ont fait leur entrée dans la

C'est M. Vernier, président du Tribunal de commerce, qui a prononcé le discours d'inauguration. MM. Delfosse et Charles Funck ont aussi pris la parole. Chaoun de ces discours a été salué par de chaleureux applaudissements

Voici le texte du procès-verbal d'installation et des trois discours :

PROCES-VERBAL DE L'INAUGURATION DE LA

L'an mil huit cent soixante-seize, le lundi 1er mai, à trois heures de relevée, Eu présence de Messieurs : Constantin Descat, chevalier de la

Légion d'honneur, et de l'Ordre de François-Joseph d'Autriche, maire de la Ville de Roubaix; Aimé Delfosse, chevalier de la Légion

d'honneur, président de la Chambre de Commerce de Roubaix; Louis Watine-Wattinne, chevalier de la Légion d'Honneur, adjoint au maire de la ville de Roubaix, président du

Conseil de Prud'homme; Jean-Bapliste Scrépel-Roussel, ad-joint au maire de Roubaix, vice-prési-dent de la Chambre de Commerce et du

Conseil des Prud'hommes; Pierre Destombes, adjoint au maire de Roubaix:

Victor Jourdain-Desontaine, cheva-lier de la Légion d'Honneur, président du Tribunal de Commerce de Tourcoing;

C:1 C'est une maximereligieuse qui est ins-crite au fronton du Stock exchange de

ALFRED REBOUX Propriétaire - Gérant

Annonces: la ligne. Réclames: » .

M. Desurmont-Desurmont, chevalier de la Légion d'Honneur, président de la Chambre de Commerce; Jean-Baptiste Deffrennes, maire de la

ville de Lannoy; Théodore Funck, président du comité de l'ancienne Bourse de Roubaix-Tour-Les membres du Conseil Municipal

de Roubaix; Les membres du Tribunal de Com-

merce; Les Juges-de-Paix des cantons de

Roubaix;
Les membres du Conseil de Prud'hommes;
Les membres du comité de l'anzienne
de Roubaix-Tourcoing;

Bourse de Roubaix-Tourcoing; Et d'une assemblée considérable de

Et d'une assemblée considérable de fonctionnaires, de commerçants et d'industriels de Roubaix et de Tourcoing. Nous, M. Achille Vernier, président du Tribunal de Commerce, Dans le local de la Bourse de Commerce de Roubaix, avons procédé à l'inarguration de ladite Bourse en la forme auvante:

Après avoir successivement donné la

Au secrétaire de la Chambre de Com-merce pour faire lecture du décret du 30 septembre 1875, instituant la Bourse de Roubaix:

de Roubaix;

A M. le Président du Comité de l'ancienne Bourse pour faire remise de ses
pouvoirs à la Chambre de Commerce;
Puis à M. le Président de la Chambre

de Commerce, qui a fait l'historique des progrès de l'industrie et du commerce de Roubaix. dont les développements ont nécessité la fondation de la Bourse; Après avoir nous-même prononcé le discours d'inauguration, auquel M. le président du Tribunal de commerce de Tourcoing a répondu par quelques mots de remerciement, et en témoignant l'espoir que les deux bourses de Rou-baix et Tourcoing, ouvertes à des heu-res différentes, se complèteraient en quelque sorte, au grand avantage des

deux villes; Avons déclaré installée la Bourse de

Avons dectare instance la Bourse de commerce de Roubaix.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal, que les fonctionnaires précités out signé avec nous, et dont il a été donné lecture à l'assemblé.

Signé: ACH. VERNIER.

C. DESCAT, A. DELPOSSE, JOURDAIN-DEFONTAINE. DESURMONT-DESURMONT, LOUIS WATINE-WATTINNE, J.-B. SCRÉPEL-ROUSSEL, P. DESTOMBES. THÉODORE FUNCK. JEAN-BAPTISTE DEFFRENNES, BONNIER, juge de paix.

DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République, Sur le rapport du ministre de l'agriculture et du commèrce, Vu le titre premier de la loi du 28 ventose an IX; Vu le titre V, section 1^{re} du Code de com-

Vu le titre V, section in du Code de commerce:

Vu la demande de la Chambre de commerce de Roubaix t ndant à ce qu'il soit institué duns cette ville une bourse de commerce qui sera tenue dans un bâtiment à construire sur l'emplacement du Square de la (irande-Place; Vu la délibération, en date du 6 juillet 1878, par laquelle le Conseil municipai de la ville de Roubaix, a concédé gratuitement ledit emplacement, pour une durée de dux ans, à Chambre de commerce, en vue d'y ériger le bâtiment de la Bourre projetér;
Vu l'avis favorable du Tribunal de commerce de Koubaix et du Préfet du Nord.

- 80 -Le Trésor de l'Abbaye

Feuilleton du Journal de Roubaix

(Faisant suite à PATIRA.) PAR RAOUL DE NAVERY XVIII

LA HAUTE MER (SUITE).

Dieu ait son ame ! fit le pêcheur en se découvrant... Le jour où il me demanda mon vieux bâteau, pour faire une promenade sur la Rance, je me sentais le cœur serré sans savoir pourquei... Trois jou... Il n'avait pu se pris qu'il était mort... Il n'avait pu se comoler de la perte de la marquise, et l'ac enfants peuvent le i... Trois jours plus tard, j'ap-il était mort... Il n'avait pu se neus prions chaque soir pour celui qui nous devons notre pain de la

- La dette de la reconnaissance ne rous lese pas? aurais donné dix ans de ma vie

ar l'acquitter. si l'occasion s'en présentait?. la saisirais en remerciant le

- Cependant, vous le savez, aujourutes les vertus sont dangereuse.

-- Je crois à la Providence, Palira. Le Fignolcur regarda tour à tour Jo-bineau et sa femme, le jeune garçen qui écoutait gravement son père, et la petite fille qui berçait l'enfant endormi et paraissait absorbée dans ce soin ma-

-- Jobineau, dit Patira, le marquis de Coëtquen n'est pas mort.

-- Il n'est pas mort? en êtes-vous

-- Je l'ai quitté il y a deux heures. -- Dieu en soit loué, le Fignoleur; voilà pour moi la meilleure nouvelle que l'on put m'annoncer. Et vous disiez qu'il est en mon pouvoir de lui payer ma dette? - Qui.

-- Parlez, mais parlez vite. Encore une fois Patira regarda le jeune garçon. Johineau posa sa large main sur la

tète de l'enfant. -- J'en ferai un homme, dit-il. Il ajouta en plongeant son regard dans les yeux de Suliac:

-- On remplit son devoir à tout âge, tu commences ce soir à apprendre la vie... écoute, et souviens-toi qu'il fau-drait te faire tuer avant de répéter ce que tu vas entendre.

- Vous pouvez parler, père, dit Suliac tranquillement.

La vérité ressemble parfois à un conte | gabeloux de Saint-Malo peuveut te

inventé à plaisir, dit Patira, tandis que ses frères Florent et Gaël se partageaient son héritage, le marquis Tanguy se cachait sous une robe de bure au milieu des religieux de Léhon... et son fils Hervé que j'y avais porté grandissait près de lui, sans qu'il soupconnât quels liens l'attachaient à l'Enfant-Bleu.

- Comment! dit Josette, ce bel en-

fant bloud? -- Est le fils du marquis et de madame Blanche... Je les ai soustraits tous deux au massacre des moines et à l'incendie de l'abbaye... Il fautaujourd'hui davantage... S'ils ne passent pas en Angleterre, ils seront pris avant huit jours et emprisonnés au château de Dinan comme leurs amis les Prémorvan. les Matignon ... et vous le savez,

qui dit prison dit échafaud ... -- Eh bien? demanda Jobineau. -- Voulez-vous sauver le marquis!

-- Au prix de ma tête s'il le faut. J'espère que son salut ne vous coûtera pas si cher.

-- Disposez de moi, Patira. Vous monterez la Blanche-la-Sainte comme si vous partiez pour la pêche, je vous accompagne, le marquis passe à votre bordet vous naviguez vers l'Angleterre.

Mon homme! mon homme! dit Josette en s'avançant, songe que les

prendre pour un contrebandier et te laire courir de gros risques. - Mais puisque je n'aurai ni tabac,

ni eau-de-vie...
-- N'importe, la route d'Angleterre est surveillée; les bateaux de la douane te donneront la chasse... tu ne pourras affirmer que tu vas à la pêche, on te demandera des renseignements sur le passager et sur l'enfant, tu seras compromis, arrêté peut-être comme traître à la patrie, accusé d'avoir des relations avec l'Angleterre, et de protéger les

émigrés.
-- Soit! dit Jobineau, et après.

-- Après ! s'écria la femme avec un geste désespéré, après je serai veuve et tes enfants seront orphelins.

-- Ils seraient déjà morts de misère sans l'aide du marquis... Sois tranquille, Patira, ajouta le pecheur, ce que tu

veux sera fait... -- Réfléchis! réfléchis encore! dit

-- C'est le devoir, ajouta froidement Jobineau. Suliac leva sur son père des yeux brillants.

-- Emmène-moi, dit-il. Jobineau rapprocha de lui son fils avec un mouvement de fierté joyeuse, et répéta d'une voix qui's'attendrissait: -- J'en ferai un homme! oui, j'en

ferai un homme!

La femme se pencha sur le berceau pour cacher ses larmes.

Quand partirons-nous? demanda Patira. -- Le vent est si mauvais cette nuit,

nous attendrons à demain.

--Soit, répondit le Fignoleur. -- Et d'ici là, vous se nous quitterez pas... mets le couvert, ma Josette, et garde-toi de t'affliger... les femmes qui doivent pleurer des larmes de sang sont celles qui, comme la Claudie, sont liées à des misérables... Si par malheur je périssais dans cette expédition, tu pourrais raconter ma mort à nos enfants et parler de moi aux amis, quand la paix sera rétablie. Et puis, vois-tu, il y a un Dieu pour les honnêtes gens, et cela

console de bien des choses! Le souper fut animé seulement par la verve de Jobineau; Suliac gardait le silence pour ne point ajouter à la tristesse de sa mère, mais le courageux garçon regardait son père avec une tendresse inaccoutumée comme pour le remercier de l'associer à la périlleuse expédition du lendemain. Patira dormit sur un tas defilets.

Le lendemain, le Fignoleur et Jobineau allèrent sur le quai de la Rance où la Blanche-la-Sainte se trouvait amarrée. Quand il y descendit, le pecheur s'apercut qu'une planché mal jointe laissait passer un mince filet d'eau!

-- Faut réparer ça, dit-il, ne rions pas avec la plus petite avarie, la Man-che est bien assez mauvaise, sans ajouter au danger de la traversée.

Il fallut un jour entier pour réparer la barque. Patira s'inquiétait, s'impatientait; plein d'angoisse au sujet d'Hervé et du marquis, il pressait Jo-bineau, dont la prudence et le bon sens résistaient à l'impatience de l'adolescent.

— Mon ami, dit Jobineau en se-couant la tête, je l'ai dit hier, en aidant à sauver le marquis de Coëtquen, je remplis un devoir, j'acquitte une dette sacrée rien ne m'empêchera de vous aider dans votre généreux dessein, mais la femme n'en a pas moins raison, l côtes sont diablement surveillées, et les bateaux de la douane peuvent nous jouer un mauvais tour... seulement pour ma barque que je crains, car vous le savez, on brise en deux le bateau du fraudeur afin de servir d'exemple aux autres, mais pour ma vie, pour celle de Suliac, pour le marquis et pour vous... mieux un chargement d'eau-de-vie ou de tabac qu'un émigré par le vent de république qui souffle... Voir le danger n'est pas s'y soustraire... Cela ne sert à rien de nier l'évidence pas, vrai !

(A suivre).